

Fiabiliser les actes et procédures de gestion RH

TOO081SACT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Sécuriser les actes par une organisation interne fiable et une bonne connaissance du cadre réglementaire

Public Visé

- Responsables de services RH
- Juristes
- DRH

Pré Requis

Avoir des connaissances en rédaction des actes administratifs de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Sécuriser les actes par une organisation interne fiable et une bonne connaissance du cadre réglementaire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire juriste

Parcours pédagogique

• Identifier les actes et procédures à risques

- Recenser et classer les actes en fonction de leur degré de risques

- . Actes susceptibles de recours
- . Actes faisant grief, actes créateurs de droit

- Identifier les personnes ressources en matière de contrôle des actes et leurs compétences

- . Préfet
- . Comptable public
- . Juge administratif et juge des comptes

• Maîtriser le cadre réglementaire d'élaboration d'un acte administratif

- Répartition des compétences

- Quel formalisme pour sécuriser les actes de gestion ?

- Points de vigilance (motivation, publicité et caractère exécutoire...)

• Sécuriser les circuits de validation

- Délégations de compétences et de signature

• Cas pratique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
7.00 Heures 1 Jour	De 4 à 14 Personnes	Inter (Par personne) :	680.00
		Inter Adhérent (Par personne) :	640.00

 Contactez-nous !	Gaëlle DUCHER Responsable Ingénierie Formation	Tél. : 0153391418 Mail : gaelle.ducher@adiaj.org
--	--	---